

Le 8 juin 1957, sous l'impulsion de Robert MONICAT, Juge des enfants au Tribunal de Brest, se crée, à Brest, le «COMITE DES AMITIES SOCIALES DU NORD FINISTERE ».

En effet, à l'époque, monsieur Robert MONICAT, est interpellé par la situation des jeunes gens qui arrivent à BREST comme apprentis ou à la recherche d'un premier emploi. Originaires du monde rural pour la plupart, ils affrontent le déracinement, la perte de leurs soutiens habituels familiaux et amicaux. Ils doivent faire face, en outre, à des trajets domicile travail particulièrement coûteux et fatigants.

Cette nouvelle association est inspirée par celle des « LES AMITIES SOCIALES » fondée à Rennes en octobre 1944 par Robert REME et Michel LE ROUX et qui a pour but de « créer ou de susciter la création de foyers du jeune travailleur »... En 1955 s'organise « l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs ».

Avec le concours de Paul THIERRY, commissaire priseur et administrateur de la Sauvegarde de l'Enfance, Armel FAURE, éducateur, Jeanne FAYET, déléguée à la liberté surveillée, Germaine BASTIT, infirmière et François ROPARS, directeur d'hôpital, monsieur MONICAT anime et

préside le Comité dont le but est la construction de Foyers de Jeunes Travailleurs, les « FJT », sur Brest.

Pour réaliser cet objectif, le Comité des AMITIES SOCIALES fonde en juin 1959 la Société Anonyme d'H.L.M. « pour le logement des jeunes ».

A l'origine, la mission de l'association visait ainsi l'hébergement de jeunes travailleurs, au bénéfice desquels s'ouvrait, en décembre 1962 à Brest, le FJT de Kérélie. Cette orientation au bénéfice du public des jeunes se confirmait par l'ouverture, toujours à Brest, des FJT de Ker Héol en 1969 et Ker Digemer en 1970.

Le Comité changeait d'appellation en octobre 1981 et devenait «LES AMITIES D'ARMOR ».

En 2009, que sont véritablement devenus nos trois FJT ? Quels sont leurs missions, leurs publics, leurs réalités quotidiennes, leurs valeurs, comment sont-ils perçus ?

Ce numéro spécial du FLASH INFO, réalisé avec l'aide de divers partenaires que nous remercions vivement, vient donner un coup de projecteur sur ces établissements de notre association, qui, d'ailleurs, ne se consacrent plus aux « jeunes travailleurs » mais sont dorénavant au service de « l'habitat des jeunes ».

Merci aux professionnels des AMITIES D'ARMOR, à savoir Ronan ELIES, Sylvie DENIS, Hervelyne LANNUZEL, Isabelle GUILLOU et Sabine BLOUET, d'avoir construit cette photographie en collaboration avec leurs équipes.

> Le Directeur Général G. ROLLAND



LES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Les Foyers de Jeunes Travailleurs : un réseau national

En 2009, l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes regroupe 330 Foyers de Jeunes Travailleurs représentant 42 000 logements sur le territoire national. Ils accueillent et accompagnent chaque année plus de 200 000 jeunes.

Une histoire qui trouve sa source dans l'ouest de la France

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la question du logement en France reste un sujet épineux et sensible. Des mouvements naissent à l'époque, comme le mouvement des castors pour la création de logements ou encore le mouvement EMMAUS développé par l'Abbé Pierre en 1954.

« Le logement des jeunes n'était pas une priorité nationale. En 1955, l'enquête nationale réalisée par la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) révélera les difficultés spécifiques des jeunes vivant la migration de l'espace rural vers l'espace urbain, et soulignera les traumatismes qui accompagnent leur déracinement. Chaque année, plus de 150 000 ruraux soumis à la loi du marché émigrent vers les villes. »

Source QU'EST CE QUE L'UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES, Ed. INFORMATION CITOYENNE - L'ARCHIPEL

Dès la fin de l'année 1954, sous l'impulsion du gouvernement de Pierre MENDES FRANCE, un groupe de personnes va prendre l'initiative d'articuler les pratiques associatives hétérogènes et disséminées avec une politique publique du logement des jeunes travailleurs en créant l'UFJT (Union des Foyers de Jeunes Travailleurs). Les membres fondateurs sont Robert REME, responsable du Foyer de Rennes et Président des Amitiés Sociales, Guy HOUIST, administrateur de Rennes et d'autres personnalités en France.

L'Union va alors favoriser la création de Foyers en France en s'appuyant sur les Caisses d'Allocations Familiales, la Caisse des Dépôts et Consignation ainsi que sur le mouvement HLM.

Durant les années 60 et 70, le réseau va peu à peu se structurer : les grandes villes de France vont s'équiper de foyers, les aides de la CAF vont être créées (APL...) et les équipes vont se professionnaliser.

«L'accord cadre pour la réhabilitation des FJT » de 1989 va permettre aux associations de redynamiser leurs projets en s'appuyant sur les nouveaux acteurs de la décentralisation (régions, départements, villes...). Les foyers anciens seront réhabilités pour correspondre aux

attentes des jeunes (un logement individuel de qualité, des parties communes plus conviviales...). Mais ce texte sera aussi le prétexte à mener une réflexion autour de l'image des FJT. L'idée est de mieux faire connaitre, de valoriser, de partager autour des projets et expériences dans les foyers (la question de l'emploi, de l'alimentation, de la santé...).

Les années 2000 seront marquées quant à elles par une volonté de l'UFJT de s'ouvrir sur l'Europe. De nombreux pays (Angleterre, Espagne, Allemagne...) vont s'inspirer de l'expérience française pour créer des projets de logements des jeunes.

Cette décennie est aussi marquée par la création d'une charte (Voir à la fin de ce livret) permettant d'établir clairement l'identité et les valeurs de l'UNHAJ.

La mission des Foyers de Jeunes Travailleurs...

La mission principale des Foyers de Jeunes Travailleurs est de proposer un logement pour les jeunes de 16 à 30 ans. Mais les FJT peuvent ainsi proposer différents services aux résidents : accès à l'emploi, aide à la mobilité et aux transports, actions de santé, restauration, loisirs, culture, sport, citoyenneté...

La mission des FJT ne se limite donc pas au logement (proposer un hébergement). D'ailleurs, le FJT a toujours eu une fonction socio-éducative. Sa contribution à « l'éducation populaire » a été majeure.

Les FJT accompagnent les jeunes pour qu'ils habitent le territoire sur lequel ils vivent. La notion d'habitat se veut donc plus vaste. L'idée est que les FJT favorisent la participation des jeunes à la vie locale, qu'ils accompagnent les jeunes à trouver leur place. « Les foyers ne sont pas simplement des lieux d'hébergement. Ce sont des lieux de formation de citoyens ».

Source QU'EST CE QUE L'UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES, Ed. INFORMATION CITOYENNE - L'ARCHIPEL

... qui s'appuie sur divers textes

Historiquement les FJT ont d'abord été réglementés par le Ministère de la Famille, du Travail et des Affaires Sociales. Une circulaire du 18 mai 1971 va définir la mission et le fonctionnement de ces structures.

La Loi du 30 juin 1975 relative aux institu<mark>tions sociales</mark> et médicosociales, qui réglemente l'ensemble du secteur social considère les FJT comme un « établissement » du secteur sanitaire et social.

Mais un deuxième Ministère va légiférer le secteur des FJT en 1994 : le Ministère du Logement, qui va créer les « Résidences Sociales (RS) ».

Les textes trouveront leur place dans le Code de la Construction et de l'Habitat.

Une Circulaire de la Direction Générale de l'Action Sociale de 1996 viendra préciser ce qu'est un FJT-RS.

Nos foyers relèvent ainsi d'une double réglementation et de deux appellations :

- Pour le Ministère de la Famille, le nom reste «Foyer de Jeunes Travailleurs»,
- Pour le Ministère du Logement, le nom est « Résidence Sociale ».

La Loi du 2 janvier 2002, rénovation de la Loi du 30 juin 1975, s'applique aussi pour les FJT, en imposant aux associations un certain nombre de dispositions :

- obligation d'organiser dans chaque établissement un Conseil de Vie Sociale,
- un contrat est obligatoirement signé entre la résidence et la personne hébergée,
- un livret d'accueil présente chaque FJT,
- une évaluation des pratiques professionnelles doit être menée régulièrement...

En 2006, une nouvelle circulaire de la DGAS reprécise la nature juridique et les missions des FJT-RS, ce qui implique que le projet pédagogique soit inscrit dans le projet social, se concrétise par la prise en charge d'une fonction socio-éducative et par la présence d'un personnel qualifié dans les actions d'accueil, d'organisation du temps libre et des loisirs, d'information et d'aide aux jeunes.

Ces textes se retrouvent dans le Code de l'Action Sociale et des Familles et émanent donc du Ministère des Affaires Sociales, Famille, Travail.

L'abondance de textes juridiques prouve sans doute tout l'intérêt que l'état porte à ce secteur.

Conséquemment, la mission, le fonctionnement, les financements des FJT-RS s'inscrivent dans la loi, garantissant ainsi une certaine cohérence sur le territoire pour les quelques 330 établissements!

Le FJT est logement-foyer de par son bâti et établissement social par la reconnaissance de son projet spécifique en direction de la jeunesse.

Pour quel public?

Les adhérents de l'UNHAJ ont vocation à accueillir tous les jeunes de 16 à 30 ans, à favoriser le brassage et la mixité sociale.

Un FJT n'a pas vocation à s'occuper d'une seule catégorie de jeunes, mais au contraire à héberger des jeunes en emploi, en formation, des étudiants, des jeunes suivis par les services sociaux quels que soient leurs parcours ou leurs origines.

Cependant, l'image que renvoient les FJT est assez floue: le terme « foyer » évoque plutôt les foyers éducatifs et celui de « jeunes travailleurs » est obsolète et restrictif.

Une minorité (25%) arrive au FJT dans le cadre d'un suivi socioéducatif.

La grande majorité des jeunes viennent dans un FJT du fait d'un nouvel emploi ou d'une formation. N'ayant pas assez de garanties pour accéder au logement autonome (le plus souvent, pour accéder à un logement, il faut au minimum 3 fiches de paie, souvent à temps plein), ils viennent dans les FJT comme période de transition entre le logement des parents et le logement autonome.

De manière schématique, un FJT accueille 4 types de public :

- 1/4 de jeunes en emploi (CDD, intérim, CDI, ...)
- 1/4 de jeunes en formation (contrat apprentissage, stages, ...)
- 1/4 de ieunes étudiants
- 1/4 de jeunes suivis par différents services sociaux (Conseil Général, Mission locale, ...)

Les textes ciblent les vocations et donc <mark>les publics à accueillir :</mark>

Les FJT, de par la Circulaire de 1971, « sont des établissements à vocation sociale, dont l'utilité en matière d'hébergement des jeunes est incontestable, mais doit être complétée par une



LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

action éducative et socioculturelle, favorisant la formation professionnelle, la promotion et l'insertion sociale des jeunes ».

Les Résidences Sociales, crées en 1994, « avaient pour objet d'offrir une solution de logement meublé temporaire des ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire. Elles ont donc vocation à accueillir des publics très diversifiés tels que : les jeunes travailleurs ou jeunes en insertion, les personnes en formation professionnelle...

L'accompagnement social, qui a pour objectif de conduire la personne à l'autonomie, ne doit en aucun cas être systématique ou imposé ».

Rencontre avec Jean BARANGER (URHAJ Bretagne)

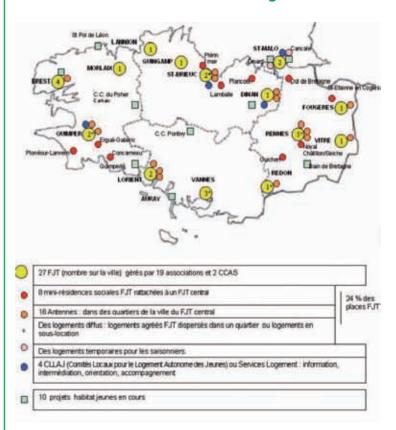
Nous avons pu rencontrer Mr Jean BARANGER lors de son passage au FJT de Ker Héol dans le cadre d'une commission micro crédit. Il a eu la gentillesse de nous accorder un peu de son temps pour nous parler de l'UNHAJ (370 associations aujourd'hui) et du réseau FJT breton auquel participent les 3 FJT de l'association Les Amitiés d'Armor.

Paroles choisies:

« Le réseau breton est dynamique avec une culture associative forte. C'est un très bon outil, lieu de rencontres et de mixité. Les FJT éprouvent souvent une difficulté à communiquer sur ce qu'ils font. Et sur une région on trouve, bien évidemment, des projets différents d'un FJT à l'autre... C'est un groupe hétérogène... Il est donc important et nécessaire de communiquer.

Les 3 FJT des Amitiés d'Armor ont de vrais projets et vont devoir composer avec toutes les différences et identités des différentes associations du territoire. Il est important de se retrouver dans la Charte UNHAJ. Il faut plus de solidarités entre les structures, mutualiser les moyens sans perdre son âme pour autant. Il existe une assise importante aux Amitiés d'Armor. »

Le réseau UNHAJ en Bretagne





Jean BARANGER - Sylvie DENIS Marie-Josée LAIRIE (micro-crédit)

UNHAJ en BRETAGNE

L'UNHAJ en régions : l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes de Bretagne

L'Association LES AMITIES D'ARMOR adhère à l'UNHAJ et à l'URHAJ de Bretagne.

L'Union Régionale de Bretagne regroupe 27 FJT, qui représentent environ 3000 logements. Plus de 7000 jeunes sont accueillis chaque année.

Les jeunes hébergés en Bretagne sont majoritairement des hommes (64%) et près de 60% sont âgés entre 18 et 23 ans.

Plus de la moitié des jeunes accueillis en 2007 en Bretagne avaient un niveau supérieur ou égal au BAC.

45% des résidents perçoivent moins de 600 € mensuels (soit le seuil de pauvreté), 30% entre 600 et 1000 € et 25% plus de 1000 € Le FJT constitue une étape avant de pouvoir accéder à un emploi plus durable.

La durée des séjours est en moyenne assez courte : 55% des résidents restent moins de 3 mois, 30% entre 3 mois et un an et 15% seulement font des séjours de plus d'1 an.

(Voir la carte ci-contre)

La situation des FJT en Bretagne est assez hétérogène (voir interview de Jean BARANGER, Délégué Régional de l'URHAJ).

Néanmoins, il convient de souligner le dynamisme des finistériens qui travaillent sur divers projets.

L'UNAHJ dans le Finistère

Le Finistère compte plusieurs FJT offrant quelque 560 places en 2008, tous adhérents à l'UNHAJ :

- sur Quimper, deux acteurs sont présents : la Fondation MASSE TREVIDY (66 places) et l'association SAINT EXUPERY (152 places)
- sur Morlaix, le CCAS gère le FJT Ker Youennic (88 places)
- sur Brest, les associations L'AILE (100 places) et LES AMITIES D'ARMOR (154 places) sont deux acteurs significatifs.

Les responsables des FJT se retrouvent aujourd'hui régulièrement entre eux pour échanger sur leurs fonctionnements et projets et agir en complémentarité. Dans les années 2000 et compte tenu des difficultés rencontrées par les uns ou les autres des acteurs depuis plusieurs années, les FJT se concertaient afin d'attirer l'attention du Conseil Général notamment, mais aussi de l'Etat, de la CAF et des communes sur leurs situations : intrusions et violences, incivilités, impayés,

taux d'occupation à la baisse, accueil d'urgence problématique, etc...

Portée par tous, une démarche de progrès permettait de faire évoluer la situation de manière positive.

Le rapport du cabinet « MAGNINY », mandaté par le Conseil Général du Finistère afin de réaliser une étude sur les modalités d'accueil des jeunes en difficulté dans les FJT du département, mentionnait d'ailleurs en octobre 2002 (pages 39 et 40) :

« Les résidants que nous avons rencontrés expriment des positions très majoritairement favorables aux structures qui les accueillent, dans la mesure où ils ont trouvé au FJT un logement et une compagnie nettement plus favorables que ce à quoi ils s'attendaient... Si la perspective d'une vie communautaire est un repoussoir, la vie collective toujours facultative est un avantage décisif dans le fait que les jeunes veulent rester en FJT...

... En définitive les FJT gagnent à être connus : ils valent mieux que ce qu'on croit, les résidants y trouvent plus que ce qu'ils sont venus y chercher... »

Force est de constater qu'en 2009, le contexte est différent, le zoom sur le territoire brestois. Les bâtis et les équipes ont évolué,

Le Territoire du pays de Brest

Les 3 FJT de l'association Les Amitiés d'Armor sont implantés au sein de la ville de Brest. En 2008, l'URHAJ a réalisé un dossier complet sur la situation des jeunes au regard de l'habitat sur le pays de Brest. Dans ce rapport de plus de 80 pages, l'URHAJ propose de « développer et diversifier l'habitat FJT en terme d'offre et en terme de répartition géographique sur le territoire de Brest Métropole Océane (BMO). »

L'URHAJ estime que sur le territoire de BMO il est possible de créer une centaine de places supplémentaire en FJT dont la moitié au sein de petits collectifs.

L'immeuble Robespierre (15 places gérées par le FJT de Kérélie) à Kérinou correspond à cette logique.

L'URHAJ propose également de créer d'autres places (une vingtaine) sur les communes de BMO comme Guilers et Gouesnou....

Les 5 FJT de Brest répondent donc à un véritable besoin. Alors que sur certains territoires bretons, l'offre des FJT est surdimensionnée par rapport à la demande (et pose la question de la pérennisation de certains foyers) la situation brestoise est tout autre la demande des jeunes est forte, l'offre des FJT est réduite.

UNHAJ en BRETAGNE

Interview

Interview Jean-Louis POTIER, Directeur de l'Association « AILE »

Créé en 1959, le FJT de l'AILE gérait à l'origine un foyer pour les garçons. En 2009 l'Association a considérablement évolué.

Elle est composée de 3 secteurs :

- L'hébergement avec 2 FJT : Michelet et Kérabecam
- La restauration
- Le déménagement solidaire avec « Toutencamion ».

Pour la partie hébergement, Jean-Louis POTIER constate que jusqu'en 2000, le Foyer de Michelet était assez vétuste : 2/3 des chambres n'étaient pas équipées de kitchenettes.

« L'ouverture en 2000 d'une deuxième structure Kérabécam (à 2 pas de la Mairie de Brest) a permis la découverte de la mixité, ainsi que le confort pour des logements modernes (des studios avec kitchenette en plein centre ville) ».

Entretemps le foyer Michelet a été entièrement réhabilité en 2003. Là aussi, la mixité est devenue la règle. Jean-Louis POTIER observe une évolution ces dernières années dans les publics de FJT : après guerre les jeunes venaient de la campagne environnante à la ville de Brest (en passant par les FJT) pour un emploi qui était la plupart du temps en Contrat à Durée Indéterminé.

« La crise des années 70/80 a rendu les parcours moins linéaires : les jeunes quittent leurs familles pour un emploi ou une formation sur Brest mais n'accèdent pas immédiatement à un CDI à temps plein. Les allers retours sont donc plus fréquents dorénavant entre le domicile familial et le FJT.

Le FJT n'est pas obligatoirement un tremplin pour accéder au logement autonome comme avant, mais est plus une étape dans un parcours professionnel de plus en plus chaotique.

Monsieur POTIER confirme que Brest, au regard des villes bretonnes, est sous-doté en places de FJT Une étude de l'URHAJ constate qu'en 2005 :

- Lorient: 1 place FJT en moyenne pour 32 jeunes sur la ville

- Vannes et Quimper : 1 pour 60

- **Rennes** : 1 pour 109

- Brest: 1 place FJT pour 168 jeunes sur la ville.

Depuis, il y a quelques projets : l'immeuble Robespierre (15 logements) va vraisemblablement être agréé FJT-Résidence Sociale en 2009 et géré par les Amitiés d'Armor.

Dans les années qui viennent L'Association l'Aile va créer un collectif sur le quartier de Saint Marc. »

- Deux Associations qui gèrent le même type de construction sur une même ville, n'y a-t-il pas risque de concurrence ?

« Historiquement, depuis l'après querre, les deux associations ont connu des périodes de tension. Depuis plusieurs années, les relations entre les deux associations se sont considérablement améliorées, du fait des changements des personnes et du contexte.

Les échanges entre les associations sont réguliers, entre administrateurs et professionnels... Il y a deux ans, les deux associations se sont concentrées sur leurs projets de développement avec le souci de ne pas se placer en situation de concurrence. L'étape suivante à venir sera d'accentuer cette collaboration en menant ensemble des projets, tout en respectant l'identité de chacun. »





LES AMITIES D'ARMOR

LES AMITIES D'ARMOR, au même titre que L'AILE, participent activement à la vie du réseau régional, départemental et local. Ronan ELIES, Directeur du FJT Kérélie est le référent du Directeur Général pour le secteur jeunesse. Il est membre du Conseil d'Administration de l'URHAJ ainsi que des structures du pays de Brest : SATO (entreprise d'insertion) BIJ (Bureau Information Jeunesse Brest).

Les autres directeurs des FJT de l'Association (Mme Sylvie DENIS et Mme Hervelyne LANNUZEL) participent aux réunions départementales des FJT, aux formations et autre commissions régionales....

Des partenariats existent avec nombre d'organismes : la Mission Locale, le Bureau Information Jeunesse, le Service d'Aide par le Travail Occasionnel, l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, le Centre Communale d'Action Sociale (dont la CASAL pour l'attribution de logements aux jeunes), le Réseau Intercommunal de la Jeunesse, les conseils consultatifs de guartier, le Réseau Santé de la Ville de Brest, etc...

Les équipes des FJT suivent les formations de l'URHAJ (médiateurs-veilleurs en formation à l'URHAJ à Rennes début 2009...)

Cette implication locale et régionale des professionnels dans les différents réseaux prouve la reconnaissance de notre association, sa capacité à rester attentif à l'évolution de ce secteur et sa volonté d'en être un véritable acteur.

Depuis 2000 en particulier et pour les raisons exposées plus avant, le président de l'association et les administrateurs, la direction générale, les directeurs de FJT et leurs équipes se sont mobilisés de manière très volontariste à l'égard du secteur jeunes.

Nombre d'améliorations ont été apportées quant au fonctionnement, à la sécurisation, à la qualité des logements, en lien et avec le soutien du propriétaire, la S.A. d'HLM Les Foyers...

Les équipes ont été confortées par des médiateursveilleurs mais aussi des animateurs. En effet, les FJT de l'association avaient privilégié depuis l'origine le conseil et le soutien individuels par la présence de conseillères en économie sociale et familiale : l'action collective des animateurs est un nouvel atout.

Les conclusions du diagnostic réalisé par l'URHAJ en 2008 sur l'association, dans le cadre de la démarche régionale de diagnostic de l'ensemble des FJT bretons décidée lors de l'assemblée générale de 2007, confirme d'ailleurs cette évolution en terme de Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces.

Le Diagnostic réalisé par l'URHAJ en 2008 indique

Tableau de synthèse de l'association					
Thèmes	F	F	0	M	Commentaires
TERRITOIRE	•				Le contexte, sans être extrêmenent favorable au regard d'une situation économique fragile, laisse encore la place à des opportunités de maintien voire de développement d'une offre habitat jeunes sur les communes environnantes.
LA DEMANDE				•	Malgré une demande constante, il demeure des risques dans l'évolution de cette demande, d'une modification de la typologie des publics.
L'OFFRE	•		•		Une offre FJT adaptée, et une offre post-FJT à développer pour favoriser l'accès au logement de droit commun.
VIE ASSOCIATIVE	•				Une vie associative dynamique qui pourrait s'enrichir, selon des modalités à définir, de la présence des jeunes dans certaines des instances représentatives de l'association.
PARTENARIAT	•				Partenariat diversifié et complémentaire.
PARTICIPATION URHAJ	•				Un réel souci de participation à l'activité du réseau URHAJ
PROJET DE DÉVELOPPEMENT	•				La dynamique de développement est installée et la volonté politique est réaffirmée sans cesse. L'association se positionne sur le versant du développement maitrisée.
PROJET PÉDAGOGIQUE			•		Un écrit formel renforcera la légitimité d'un projet pédagogique commun.
SECTEURS D'ACTIVITÉS	•				Des secteurs repérés et reconnus.
SITUATION BUDGÉTAIRE	•				Assise solide, budget global maitrisé : pour les FJT, l'endossement à une organisation telle que le siège des Amitiés d'Armor sécurise, sans modifier l'obligation d'équilibre des FJT.
RESSOURCES HUMAINES	•				Le climat social semble tempéré l'organisation est structurée et chacun à son niveau y trouve matière à exercer sa fonction dans de bonnes conditions.
QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS	•				Des équipements à la hauteur des ambitions de l'association.
MOYENS AFFECTÉS AU DÉVELOPPEMENT			•		Une attention spécifique pour l'activité FJT, même si La dynamique globale profite au secteur Habitat jeunes

UNHAJ en BRETAGNE

SYNTHESE:

Nous avons rencontré une association qui est un acteur majeur sur son territoire dans ses domaines d'activités.

Elle est repérée pour son activité en direction des personnes âgées, mais pour pour autant, elle a depuis quelques années choisi de garder et de développer l'activité FJT à la condition que celle-ci corresponde à des besoins et qu'elle ne soit pas déficitaire.

Sur l'ensemble de son activité, l'association affiche «une gestion maîtrisée » et c'est sans doute cette idée de maîtrise qui reste présent et qui dénote d'un savoir faire assez remarquable.

Structurée, organisée, elle est une dynamique de veille, d'anticipation et de développement...

ENJEUX CENTRAUX liés à l'habitat des jeunes :

- Veiller à ce que l'activité FJT reste un axe important de l'association en la valorisant et en communiquant auprès des acteurs du territoire.
- Formaliser un projet pédagogique commun pour les trois FJT avec des déclinaisons par établissements.

Rédaction : Laurent MOBECHE et Jean BARANGER, le 02 septembre 2008

Les FJT de l'association Les Amitiés d'Armor

Les FJT de l'association : ce sont des bâtiments, des équipes, des résidants, des expériences et des projets....

Les bâtiments



Foyer Jeunes Travailleurs Kérélie



Foyer Jeunes Travailleurs Ker Heol



Foyer J<mark>eu</mark>nes Travailleurs Ker Digemer

Les FJT de l'association Les Amitiés d'Armor

Les équipes

KERELIE



Ronan ELIES Directeur



Yohann CALVEZ

Animateur

socioculturel



Béatrice ELIES Agent Hôtelier



Fabienne KERLEO Conseillère en économie sociale et familiale



Patricia MAUNY Secrétaire

KER HEOL



Sylvie DENIS Directrice



Florence CALVEZ Responsable FJT



Simon RETOUT
Animateur

KER DIGEMER



Hervelyne LANNUZEL

Directrice



Isabelle GUILLOU Adjointe de Direction



Tanguy TRAPY Animateur



Gaëlle HERRY Secrétaire



Valérie LEBRIS Agent hôtelière



Isabelle MOAL Agent hôtelière

Les médiateurs veilleurs



Muriel CACHOT-MARQUE



Saïd SIRADJIDINE



Youenn PENCREACH

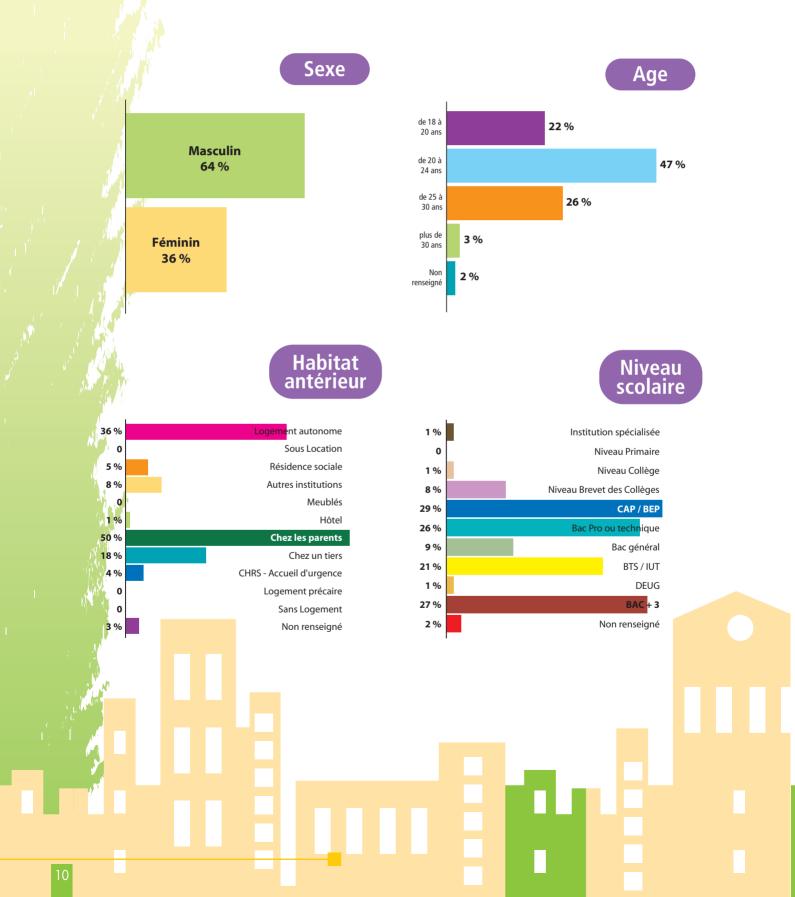


Nathalie NELOU

Les FJT de l'association Les Amitiés d'Armor

LES RÉSIDENTS

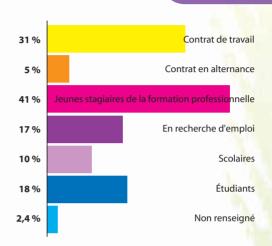
Le public hébergé dans les 3 FJT de l'Association en 2008 (125 personnes au 31/12) :



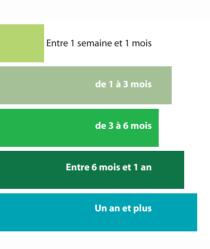
Revenus

1 % Moins de 150 € 6 % de 151 à 305 € 27 % de 306 à 460 € 27 % de 461 à 610 € 25 % de 611 à 765 € 11 % de 766 à 915 € 13 % 916 à 1065 € 12 % plus de 1065 € 3 % Non renseigné

Situation professionnelle



Durée du séjour



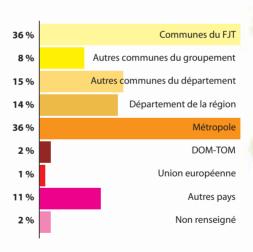
29 %

27 %

31 %

33 %

Origine géographique



CONCLUSION les 3 FJT répondent-ils à leurs obligations ?

- Un des premiers objectifs des FJT est de favoriser la mixité et le brassage social. Les chiffres de 2008 indiquent que les FJT accueillent des étudiants, des jeunes en emploi, en formation ou des jeunes suivis par des services sociaux.
- De plus, la bientraitance, qui est une des valeurs fortes de notre Association, a été prise en compte par le biais d'une démarche qualité, réalisée par les 3 FJT. Le but de cette démarche est d'améliorer chaque phase (l'accueil, le suivi des résidents...), pour garantir aux jeunes la meilleure prise en charge possible.

Les FJT de l'association Les Amitiés d'Armor

INTERVIEWS

Interview de Madame Marie-Anne BEON, conseillère technique logement pour la CAF du Nord Finistère :

Les FJT existent depuis une cinquantaine d'années. Malgré tout, ces structures restent discrètes sur leur fonctionnement, leur public, leurs projets... On n'en sait pas assez sur ce qu'il s'y passe. Ceci étant dit, il s'agit de logements privés et il est sans doute moins facile de communiquer sur ce thème.

A ce titre, par le biais de sa nouvelle subvention pour les Foyers de Jeunes Travailleurs, la CAF valorise les différents modes d'accompagnement des jeunes, les projets des animateurs, des conseillères... La CAF accompagne l'action des FJT sur le brassage social, la mixité, l'ouverture sur les différents quartiers...





Interview de Rebecca FAGOT, Conseillère Municipale de la Ville de Brest, Élue à la Jeunesse.

 Quel est, de votre point de vue, la situation des jeunes sur Brest au niveau de l'habitat?

«La ville de Brest dispose d'une situation plus favorable que d'autres villes concernant les prix dans l'immobilier. De plus, la ville de Brest soutient la construction de nombreux logements sociaux.

La situation de certaines catégories de jeunes brestois est plus difficile, comme celle des étudiants et surtout les étudiants étrangers. Les places au CROUS (logements étudiants) sont très peu nombreuses et la plupart de ceux qui cherchent à se loger le font dans le secteur privé avec plus ou moins de bonheur.

La situation des jeunes par rapport à l'emploi est moins linéaire qu'avant.

La voie n'est plus systématiquement école puis emploi, mais faite d'allers et retours. Les FJT répondent entre autres à ces deux catégories de jeunes. Leur utilité n'est plus à prouver. »

- Que pensez-vous de la coexistence de deux Associations sur le même territoire ?

« Les deux Associations apportent chacune beaucoup de réponses et développent de nombreux projets.

L'Association l'Aile a développé des projets autour de la restauration, du déménagement solidaire...

Les Amitiés d'Armor développent des projets intergénérationnels, ont mis en place une démarche qualité...

Les deux Associations sont très dynamiques. Elles ne font pas qu'offrir un hébergement aux jeunes mais les accompagnent aussi lorsqu'ils ont des difficultés individuelles, développent des projets collectifs... »

- Quel avenir pour les FJT selon vous ?

« Les foyers doivent continuer à se réinterroger sur leurs projets et rechercher les nouveaux besoins.

Les jeunes couples avec enfants, les familles monoparentales ont du mal à se loger.

Les FJT doivent peut-être évoluer vers de petits espaces collectifs (15/20 places) et diversifier les types de logements en développant les T1...

D'autre part, il est souhaitable d'équiper les logements des jeunes de connexions aux nouvelles technologies (WIFI, câble...) mais je sais que sur ces points les FJT de Brest sont bien équipés et à l'écoute des demandes des jeunes. »

------ SPÉCIAL FJT

LES EXPÉRIENCES INNOVANTES

Kérélie : Quelques projets pour Kérélie

Le projet de réhabilitation

Le FJT date de 1962 et une première réhabilitation fut réalisée en 1988.

Afin d'améliorer le confort des résidents et de réaliser une mise aux normes nécessaire des logements l'Association et le propriétaire (la SA HLM Les Foyers) ont décidé une nouvelle réhabilitation du bâtiment de Kérélie en 2005-2006 :

- Les 60 logements seront équipés d'une kitchenette, de toilettes, de lavabos et de douches et isolés phoniquement et thermiquement.
- Les parties communes seront également refaites avec la création d'un bureau d'accueil dans le hall, de bureaux pour le personnel, d'une salle d'activité, d'une salle de restauration, d'une cuisine pédagogique, d'une nouvelle buanderie, d'une salle multimédia...

Les travaux de Kérélie ont démarré au printemps 2007 et devraient s'achever à la fin de l'année 2009.

A noter qu'entretemps, l'ensemble du rez-de-jardin a été transformé et réhabilité pour accueillir la crèche multi-accueil de l'association Les Poupig d'Armor qui a ouvert ses portes en septembre 2007.

Robespierre

Pendant le temps des travaux, le propriétaire met à la disposition du FJT de Kérélie un immeuble de 15 logements au 138, rue de Robespierre.

Cet immeuble dispose d'une salle de restauration et d'activités commune, d'un grand jardin...

L'Association souhaite conserver la gestion de cet immeuble qui deviendra une annexe de Kérélie.







Les FJT de l'association Les Amitiés d'Armor

LES REPAS COLLECTIFS DU MERCREDI SOIR

Depuis la rentrée 2008, l'équipe de Kérélie organise avec les jeunes des repas collectifs tous les mercredis soirs.

En fonction des souhaits et des envies, un ou plusieurs résidents se chargent de préparer le repas : achat des aliments, préparation des plats... Nous avons pu ainsi goûter aux différentes cuisines du monde, repas typique du Vénézuela, de Mayotte, Tahiti, d'Italie mais aussi de Bretagne avec les galettes saucisses des Côtes d'Armor. La fête de la chandeleur a été l'occasion rêvée de faire découvrir nos crêpes régionales. Certains jeunes étrangers se sont mis à cuisiner des plats bretons et réciproquement. L'objectif fixé est de faire les courses pour 20 personnes à concurrence de 30 € mais aussi d'apprendre à manger équilibré et varié, le tout en partageant des moments de convivialité.



KERHEOL: ARTICLE « SANTÉ DES JEUNES »

« Jeune du FJT : le plaisir de bien manger, c'est important pour ta santé »

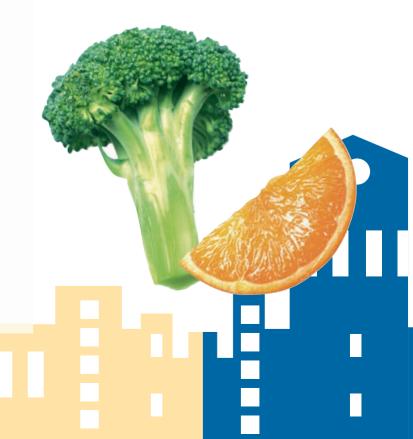
Devant le constat au quotidien de pratiques alimentaires déséquilibrées, l'équipe du FJT de Ker Héol s'est engagée sur un nouveau projet : susciter et mettre en place avec le public jeune une nouvelle offre de restauration afin de l'amener à mieux manger, en associant plaisir de la table et de la cuisine et meilleur équilibre alimentaire.

Afin de faire évoluer les habitudes alimentaires des jeunes, le FJT se devait de modifier son offre de restauration ainsi que l'équipement mobilier et matériel de sa cuisine et de sa cafétéria. Il convenait aussi de créer un accompagnement pédagogique spécifique ainsi qu'une campagne de sensibilisation inspirée du Programme National Nutrition Santé afin de susciter l'adhésion du public.

Les concours financiers de la Fondation de France et de la DRASS ont été sollicités et obtenus.

L'action porte principalement sur des changements concrets à apporter dans les habitudes culinaires et l'équilibre alimentaire au quotidien. Grâce au partenariat avec « Défi Santé Nutrition », une

diététicienne apporte sa compétence professionnelle au projet.



Les Animations entre les trois FJT

Les trois foyers mènent ensemble plusieurs actions :

Les sorties culturelles, de loisirs ou sportives (participation à des festivals, à des concerts à la Carêne...), tournois de volley, foot...

Brest 2008 : Engagement bénévole de nos jeunes

Du 11 au 17 juillet 2008, 17 jeunes des Foyers de Jeunes Travailleurs des Amitiés d'Armor ont participé à la fête internationale de la mer et des marins de Brest 2008.

Ils se sont mobilisés et portés bénévoles pour travailler quelques heures pour la réussite de la fête. Ils ont été affectés à différents postes : contrôle de la billetterie, circulation et contrôle à l'entrée des bateaux, carnavaleur.

Ce bénévolat leur a permis de participer gratuitement à la fête et de profiter pleinement de toutes les animations et visites de bateaux organisées. Cette aventure restera pour eux un souvenir mémorable de l'été 2008.

La dimension intergénérationnelle

Ker Digemer et Ker Héol abritent dans le même bâtiment un EHPAD et un EJT.

De nombreuses actions se déroulent en présence à la fois des jeunes et des personnes âgées comme par exemple les ateliers multimédia à Ker Héol.

La cohabitation intergénérationnelle

Une des spécificités de la résidence Ker Héol est d'accueillir deux publics différents : des jeunes et des personnes âgées. Les espaces collectifs sont différents mais les deux publics se rencontrent dans le grand hall d'entrée de la résidence, à l'image d'un petit centre ville où se produisent de nombreux échanges entre générations. Ces échanges créent du lien social et sont synonymes de valeurs comme la solidarité, l'entraide, le respect et l'enrichissement.

Les équipes d'animation de l'EHPAD et du FJT de la résidence s'appuient sur cet atout pour mettre en place différentes activités mêlant les deux publics, permettant ainsi de susciter l'estime de soi et de faire évoluer les représentations.

Des animations sont mises en place afin que les différents publics de la résidence se retrouvent lors de moments de vie partagés ou d'actions communes :

- des soirées à thème : orientale, chinoise, barbecue
- des ateliers cuisine et informatique, partage et échange de savoirs
- une kermesse
- la participation au Téléthon par la confection et la vente de crêpes







Pour la deuxième année consécutive, après le grand succès du réveillon solidaire de 2007, « Noël au coin du feu » fut organisé à Ker Digemer entre les jeunes des trois foyers et la maison de retraite. Le réveillon du 1er de l'an s'est déroulé à Kérélie avec les jeunes des trois foyers.

Ces réveillons solidaires permettent aux résidents, personnes âgées et jeunes travailleurs issus des trois foyers de l'association de se mobiliser autour de l'organisation commune de véritables fêtes de fin d'année. En effet, de nombreux résidents ne célèbrent plus ces fêtes pour des raisons financières et/ou familiales (pour cause d'absence ou éloignement de la famille).

Les résidents se sont impliqués fortement dans l'organisation et la préparation d'animations pour ces deux fêtes :

- Des chants de Noël préparés et présentés par la chorale des personnes âgées
- Une intervention de jeunes déguisés en Père Noël pour la distribution des cadeaux (amenés par les résidents)
- Des chants et interventions théâtrales préparées par les jeunes
- Un moment « veillée au coin du feu » pendant lequel les anciens racontent des anecdotes et souvenirs de leurs Noël passés
- Des ateliers de création plastique pour la décoration et l'aménagement des deux sites
- La mise en place d'un studio photographique ambulant pour immortaliser l'évènement...

Un livre d'or a été mis en place afin de recueilli<mark>r à chaud</mark> les impressions des participants.

Merci à la Fondation de France pour son soutien dans ce beau projet.





Charte UNHAJ

Les signataires de la Charte UNHAJ du 2 février 1996 veulent, en signifiant leur adhésion individuelle et collective, énoncer les principes communs qui fondent leur action, formuler les traits essentiels de sa mise en œuvre, définir les missions qu'ils assignent à leur Union.

PRÉAMBULE

L'existence de foyers accueillant sur leur route de jeunes travailleurs isolés est aussi ancienne que le sont le compagnonnage et la solidarité. Car aussi loin que l'on remonte dans le temps, des hommes et des femmes, jeunes le plus souvent se sont arrachés à leur famille et à leur terroir pour vivre leur vie et, très souvent, pour chercher simplement à survivre.

C'est en 1955, dans un contexte de crise aigüe du logement, que les associations gestionnaires de foyers, issues de mouvements de jeunesse, se rassemblent et unissent, au plan national, leur imagination et leurs talents pour développer l'accueil des jeunes en milieu urbain et constituer, auprès des pouvoirs publics, un interlocuteur unique.

Génération après génération des jeunes, garçons et filles, rencontrent des obstacles pour s'intégrer dans la vie économique, sociale, culturelle, civique. C'est à ce défi que l'UNHAJ a décidé, depuis son origine, de se confronter. Etre à l'écoute des jeunes, traduire auprès des pouvoirs publics avec eux leurs besoins et leurs aspirations, telle a été et telle demeure sa mission.

Offrir gîte et appui à des jeunes, une possibilité d'épanouissement, d'accès à la culture, d'intégration active au sein de la communauté nationale, voilà ce qui a constitué le fondement de l'identité collective des associations gestionnaires de foyers qui se sont regroupées en Union.

Les pouvoirs publics ont reconnu et encouragé cette ambition. Pour ne se rappeler que quelques temps

- Définition du statut de FJT (circulaire 1971 et loi sociale 1975)
- Reconnaissance de l'action socioéducative (circulaire 1971 et loi sociale 1975),
- Aide au renforcement des compétences professionnelles du réseau (dotation en postes Fonjep),
- Modernisation et développement de l'insertion par l'habitat (accord-cadre 1989).

Cette présence reconnue des associations au niveau local a pu ainsi se développer sur l'ensemble des territoires aux niveaux départemental, régional et national et, dès 1970, en Europe.

La mission que se sont donnée les associations en s'unissant voici quarante ans est plus que jamais d'actualité. Elle revêt un caractère d'intérêt national. De la condition faite aux jeunes dépend la société de demain. Elle sera la leur. Ils auront, à leur tour, la mission de construire le monde à venir. Cette charte qui nous engage s'inscrit dans une histoire collective et dans un devenir fondé sur le développement des personnes et leur capacité à établir et faire progresser ensemble une société confiante en son humanité.

PRINCIPES

Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique, et notamment que la tolérance est inséparable de l'exigence, que la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, que le respect fonde l'autorité et que l'écoute légitime la parole.

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité.

Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions, nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion, la xénophobie et le racisme.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quelle que soit leur situation à l'égard du

Ι Ά ΟΤΙΩΝ

Chaque signataire exerce une volonté politique par laquelle il s'engage à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques faisant des jeunes des acteurs reconnus de la vie et du développement d'un

Chaque signataire s'engage à faire émerger, dans une collaboration permanente avec tous ceux dont c'est la responsabilité, le constat des désirs, des besoins et des attentes des jeunes dans tous les domaines où se construit leur développement social et professionnel.

Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes les réponses diversifiées utilisant habitat, emploi, culture, mobilité, bien-être, formation, loisirs non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncés par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité.

Chaque signataire assure la gestion de projets ainsi conçus, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique.

Chaque signataire participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets.

L'UNION

Nous nous unissons pour :

- Travailler, dans notre diversité, à l'élaboration de projets communs de développement des politiques au service de la jeunesse, notamment en matière d'habitat des jeunes,
- Témoigner de la situation des jeunes que nous accueillons, être force collective de proposition et partie prenante de la mise en œuvre des politiques qui les concernent, ainsi que de leur évaluation,
- Promouvoir un idéal associatif et démocratique,
- Organiser la promotion et la défense de nos idées et de nos actions, accompagner notre développement en créant les moyens communs nécessaires,
- Mobiliser, par la proposition, la concertation et la coopération, l'ensemble de nos partenaires publics et

10 EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes): Ker Digemer, Ker Héol, Le Grand Melgorn, Ker Gwenn,

Ker Bleuniou, Branda, Le Streat Hir, Les Mouettes, Le Penty, Ker Astel (hébergement temporaire

1 Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées vieillissantes: Le Penty

3 Foyers de Jeunes Travailleurs - Résidences sociales : Kérélie-Robespierre, Ker Héol, Ker Digemer

1 structure multi-accueil:

Les Poupig d'Armor



NºVert 0 800 51 26 72

Association Loi 1901 à but non lucratif.

2 Centres d'Accueil de Jour pour traumatisés crâniens : Ker Digemer Brest et Quimper

3 Services de portage de repas à domicile: Ker Bleuniou, Le Streat-Hir, Le Grand Melgorn

1 Service de Soins Infirmiers à Domicile Guipavas, Goulven et Lanrivoaré

Direction générale: 11 rue de Lanrédec - CS 33813 - 29238 BREST Cedex 2 Tél. 02 98 03 06 77 - Fax: 02 98 47 56 74

E-mail: amities@amities-armor.asso.fr